



Camon, le 28 décembre 2021

Monsieur Jean-Claude RENAUX
Maire de CAMON

à

Préfecture de la Somme
Commission Départementale compétente
en matière de Nature, de Paysages et de Sites
51 Rue de la République
80000 AMIENS

Nos Réf : **S.So**/CG/2021/12/232

Objet : Saisine de la CDNPS projet de RLP Camon.

Affaire suivie par Siegfried SOULABAILLE
Tél : 03.22.49.30.02

Madame la Préfète,

Suite à sa décision de procéder à la révision de son Règlement Local de Publicité par délibération en date du 29 juin 2020, le Conseil Municipal de CAMON a procédé à l'arrêt du projet de RLP lors de sa séance du 13 décembre dernier.

Aussi, dans le cadre de l'article L 581-14-1 du Code de l'Environnement, j'ai l'honneur de solliciter l'avis de la CDNPS sur ce projet de Règlement Local de Publicité.

Vous trouverez joint au présent courrier de saisine, l'ensemble des pièces du dossier.

Je vous prie de croire, Madame la Préfète, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Jean-Claude RENAUX

